

# Victoire paysanne : le hangar illégal de la ferme-usine des Mille vaches doit être détruit

24 janvier 2014 / FR3 // La France Agricole">Confédération paysanne // FR3 // La France Agricole



Le hangar illégal construit par M. Ramery sur le site du projet de « *ferme-usine des Mille vaches* » à Ducrat, dans la Somme, doit être détruit. Décision annoncée jeudi 23 par le cabinet de la ministre du Logement, Cécile Duflot, à la Confédération paysanne. Le dossier juridique n'est cependant pas clos.

---

---

*Communiqué de la Confédération paysanne*

C'est une victoire de la Conf' et de ses partenaires. Après des mois d'actions fortes, de manifestations, des gardes à vue, de nombreuses prises de position, la mobilisation a payé ! La ferme-usine des 1000 vaches ne verra pas le jour !

**Jeudi dernier, une centaine de paysans** de la Conf' bloquaient une nouvelle fois le chantier des 1000 vaches. Dès le lendemain, le préfet de la Somme demandait l'arrêt des travaux et la destruction des bâtiments illégaux ! Une décision confirmée ce matin par la ministre de l'Aménagement du territoire, Cécile Duflot, qui recevait la Conf' et Novissen.



- *Le hangar illégal* -

Depuis septembre, nous avons pris la responsabilité de tout mettre en œuvre pour stopper ce chantier. Face au sentiment d'impunité de son promoteur, Michel Ramery, nous n'avons rien lâché ! Et nous sommes fiers aujourd'hui d'avoir eu raison !

Nous avons mis à terre un symbole. La ferme-usine des 1000 vaches ne verra pas le jour ! Mais ce n'est pas pour autant que nous cesserons d'être vigilants. Nous savons de quels appuis dispose Michel Ramery pour inverser la vapeur... Mais surtout, c'est l'industrialisation de l'agriculture qui doit être stoppée. Le gouvernement a choisi d'user des moyens légaux pour arrêter le chantier. Il doit désormais utiliser les moyens législatifs à sa disposition pour empêcher que d'autres 1000 vaches ne sortent de terre. La Loi d'avenir agricole, en cours d'examen, doit acter la fin de l'industrialisation de l'agriculture.

Mardi, nous avons obtenu que le pouvoir de l'industrie semencière sur les paysans soit contenu. Aujourd'hui nous avons mis fin au projet de ferme-usine des 1000 vaches. La recherche du profit absolu aux dépens des paysans ne doit pas régir leur avenir. Ces victoires ne sont qu'au début, nous ne lâcherons rien, pour l'avenir des paysans, pour leur place essentielle dans la société !

---

*Article de FR 3 Picardie*

Alors que des représentants de Novissen, l'association d'opposants au projet de la ferme des 1000 vaches à Drucat (80), et de la Confédération paysanne étaient reçus par Cécile Duflot, le préfet de la Somme a saisi le procureur de la République pour des anomalies dans la réalisation des travaux.

Des irrégularités par rapport au permis de construire ont été révélées par les services de l'Etat sur le chantier de la ferme des 1000 vaches à Drucat dans la Somme.

Le préfet a donc demandé à Michel Ramery, l'initiateur du projet, de se mettre au plus vite en conformité avec le permis de construire qui lui avait été accordé. Il a par ailleurs notifié au

procureur de la république les infractions relevées.

Charge à ce dernier de saisir un juge qui est le seul habilité à décider de la destruction des bâtiments incriminés.

---

### *Article de La France Agricole*

« *Une victoire énorme !* » Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne, n'a pas caché son enthousiasme en sortant du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement, jeudi.

C'est pour parler de la « *ferme des 1.000 vaches* » qu'il a été reçu durant plus d'une heure par le cabinet de Cécile Duflot, qui a elle-même assisté à une grande partie de cet entretien, accompagné de Michel Kfoury, président de l'association Novissen (1) et de maître Grégoire Frison, leur avocat. Cette rencontre intervenait quelques jours après l'occupation du chantier pendant quelques heures par la Confédération paysanne et l'association Novissen.

« *Nous avons appris que le préfet avait donné l'ordre à Michel Ramery de démolir son bâtiment, s'est félicité Laurent Pinatel. La Confédération paysanne et Novissen avaient raison : ce bâtiment est illégal et doit être démonté. Le permis n'aurait jamais dû être accordé. M. Ramery a bénéficié de soutiens mais il va devoir maintenant appliquer la loi.* » C'est d'ailleurs strictement sur le respect de la loi que s'est prononcée Cécile Duflot ; sa décision « *n'est pas un acte militant* », a reconnu Laurent Pinatel.

Sur le fond, donc, il n'y a pas d'interdiction de la ferme des 1.000 vaches et rien n'empêchera M. Ramery de reconstruire son bâtiment en redéposant une demande de permis, qui sera de nouveau examinée par les services de l'État. Si ce n'est qu'un bâtiment représentant 6 millions d'euros d'investissement ne se construit et déconstruit pas à la légère. Et que « *certaines règles sont en train de changer dans la loi d'avenir agricole au sujet des montages sociétaires et des prises de participation, qui ont permis à M. Ramery d'acquérir toutes ces terres* », espère le porte-parole de la Confédération paysanne, qui souligne toutefois qu'il « *va falloir encore travailler dessus* ».

Contacté par nos confrères de *L'Éleveur laitier*, Michel Welter, responsable du projet de ferme des « 1.000 vaches », conteste l'annonce faite par la Confédération paysanne et aussitôt reprise par les médias. Il y a bien un problème en cours avec le permis de construire mais, selon lui, il ne concerne que deux bâtiments, et pas le bâtiment principal qui logera les vaches. Un permis de construire modificatif a d'ailleurs bien été déposé en ce sens il y a déjà plusieurs semaines.

Pour la Confédération paysanne, le combat ne s'arrête pas là. Le syndicat a également décroché un rendez-vous exclusivement consacré au dossier « *des 1.000 vaches* » avec le ministre de l'Écologie, en charge de la délivrance de l'autorisation d'exploiter. Et il continuera à interpeller Stéphane Le Foll sur ce sujet afin qu'il organise le « *grand débat parlementaire et citoyen* » dont on a besoin pour définir de quelle agriculture on veut. « *Le ministre de l'Agriculture n'a pas la main sur ce dossier précis, mais c'est à lui de fixer le cadre politique global* », a conclu Laurent Pinatel.

**Source :**

- . [Confédération paysanne](#)
- . [FR3Picardie](#)
- . [mobilelafranceagricole.fr](#)

**Lire aussi :** [Le Dossier de la ferme-usine des Mille Vaches.](#)

**Photo :**

- . chapô : [20minutes.fr](#)
- . hangar : [FR3Picardie](#)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Victoire-paysanne-le-hangar>